

Dépistage du cancer de la prostate

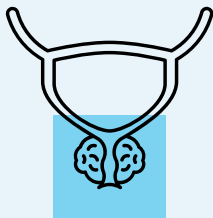
LE DÉPISTAGE INDIVIDUEL

Une surveillance est recommandée à partir de **50 ans**. Discutez en avec votre médecin traitant ou un urologue.

Le dépistage est basé sur deux pratiques :

1. Le professionnel de santé réalisera un examen (le toucher rectal).
2. Le professionnel de santé réalisera un test de PSA (Prostate Spécifique Antigen ou antigène spécifique de la prostate).

A savoir : le taux de PSA seul ne suffit pas à dépister un cancer.



Dépistage du cancer des testicules



LE DÉPISTAGE INDIVIDUEL

1. Dès la puberté, procédez régulièrement à l'auto-examen des testicules.
2. En cas de doutes, de douleurs ou de questions, discutez en avec votre médecin traitant.



Auto-examen



GARD

Si vous souhaitez nous soutenir et vous impliquer dans la promotion des dépistages des cancers, vous pouvez nous contacter :

preventioncd30@ligue-cancer.net

04 66 27 91 90

Pour devenir partenaire, une convention est disponible

Dépistages des cancers Informations



GARD

Dépistage du cancer du sein

POUR QUI ?

De 50 à 74 ans pour les femmes, sans antécédents, ce dépistage GRATUIT est recommandé tous les 2 ans.

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ

1. Vous recevez une lettre d'invitation par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC).
2. Vous prenez rendez-vous dans un centre d'imagerie de votre choix parmi ceux de la liste fournie avec votre invitation.
3. Rendez-vous le jour de l'examen au centre d'imagerie avec vos anciens clichés si vous en avez.
4. Le radiologue réalise une mammographie.
5. Vous récupérez vos résultats quelques jours plus tard.

Dépistage du cancer du col de l'utérus

POUR QUI ?

Dépistage recommandé pour les femmes de 25 à 29 ans tous les 3 ans et de 30 à 65 ans tous les 5 ans.

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ

1. Vous recevez une lettre d'invitation par le CRCDC.
2. Vous prenez rendez-vous chez votre médecin généraliste, votre sage-femme ou votre gynécologue.
3. Le professionnel de santé réalise un frottis ou un examen cytologique et envoie le prélèvement dans un laboratoire pour analyse. Cette analyse est gratuite.
4. Vous récupérez vos résultats quelques jours plus tard.

Une vaccination est recommandée pour toutes les filles et les garçons de 11 ans à 19 ans. Renseignez vous auprès de votre médecin traitant.

Dépistage du cancer colorectal

POUR QUI ?

De 50 à 74 ans pour les femmes et les hommes, sans antécédents, ce dépistage GRATUIT est recommandé tous les 2 ans.

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ

1. Vous recevez une lettre d'invitation par le CRCDC.
2. Vous récupérez gratuitement votre kit de dépistage au choix :



En pharmacie



Par votre
médecin
généraliste



En scannant le QRCode
ou en vous connectant
sur le site

monkit.depistage-colorectal.fr

3. Vous réalisez le test à votre domicile et l'envoyez par voie postale.
4. Vous recevez vos résultats chez vous.

LE DÉPISTAGE INDIVIDUALISÉ

En cas de saignements dans les selles, d'antécédents personnels ou familiaux, ou en dehors de cette tranche d'âge, consultez votre médecin traitant pour bénéficier d'un suivi personnalisé.

EN DEHORS DES DÉPISTAGES ORGANISÉS

En cas d'antécédents personnels ou familiaux, ou en dehors de cette tranche d'âge, consultez votre médecin traitant, sage-femme ou gynécologue pour bénéficier d'un suivi personnalisé.

